



Le bien-être dans notre quartier

## **Objet : Demande d'installation d'un arbre à livres dans le quartier Mion**

### **1. Le contexte du quartier de la Cité Mion**

Le quartier de la Cité Mion est délimité par les boulevards Vieussens, Rabelais, rue F. Bazille, avenue de Palavas, boulevards A. Dubout et de la Liberté.

Il est composé principalement d'une zone pavillonnaire, bordée au sud par 5 immeubles à caractère social, parmi lesquels la nouvelle Résidence Maria Casarès.

Le cahier des charges à l'origine de la construction du lotissement de la Cité Mion interdisait l'installation de commerces afin de lui donner un caractère résidentiel. Ce quartier ne dispose donc pas de commerces, et par conséquent de lieu de vie central.

On observe un rajeunissement de ses habitants – la zone pavillonnaire voit ses habitants se renouveler – avec l'arrivée de nouveaux habitants dans les 3 immeubles que compose la résidence Maria Casarès.

L'absence d'une place, d'un lieu commun, permettant aux habitants de se retrouver, d'échanger se fait donc particulièrement sentir.

### **2. Pourquoi un arbre à livres dans notre quartier ?**

Un arbre à livres peut se définir comme un lieu d'échanges de livres, accessible à tous en permanence, gratuit et fonctionnant grâce à des bénévoles.

Un arbre à livres remplit de multiples fonctions :

- Une fonction sociale, en donnant la possibilité aux habitants de se retrouver, d'échanger...
- Une fonction culturelle, en permettant à tous l'accès au livre, gratuitement
- Une fonction citoyenne et participative, en réunissant des habitants autour d'un projet collectif
- Une fonction artistique, en permettant à des habitants bricoleurs de développer leur créativité en créant eux-mêmes cet arbre à livres.

Nous constatons une participation active des habitants aux événements organisés par Mion association. Le repas de quartier, le vin chaud, les visites organisées au Musée Fabre, les pièces de théâtre proposées à la Maison Pour Tous L'Escoutaire, les sorties environnement pour découvrir la biodiversité en ville et l'engouement pour la campagne de fleurissement des pieds d'arbres en témoignent.

Par la présence d'un ou plusieurs arbres à livres, nous voulons renforcer les liens entre les résidents. Avec un arbre à livres, nous voulons matérialiser, avec un emplacement géographique, **le premier lieu de partage et d'échange du quartier.**

Plusieurs adhérents nous ont ainsi sollicités pour obtenir la mise en place d'un arbre à livres. Une adhérente a même pris l'initiative, cet été, de déposer devant sa maison un carton avec des ouvrages afin d'en faire profiter les personnes passant devant chez elle !

### 3. Quel type d'arbres à livres pourrait être installé ?

- **Proposition 1**

Le modèle expérimenté depuis fin 2017 place François-Jaumes et décliné dans d'autres quartiers de Montpellier conviendrait tout à fait.



*L'arbre à livres décliné dans certains quartiers de Montpellier*

- **Proposition 2**

Des adhérents de notre quartier se proposent d'en construire un au cas où il n'y ait aucune possibilité d'en avoir un fourni par la Mairie.

Cette proposition nécessite d'acheter le matériel nécessaire (bois, outillage...).

Si elle est plus citoyenne, elle est plus compliquée pour Mion association et plus coûteuse, l'association ayant des moyens financiers extrêmement limités.

Un modèle de ce type pourrait être réalisé.



L'arbre à livres serait réalisé en bois, avec des ouvertures en plexiglass.

### 4. Où installer l'arbre à livres ?

Comme nous l'avons expliqué, notre quartier ne dispose pas d'un centre, ni de commerces. L'arbre à livres pourrait être un mobilier urbain fédérateur, rassemblant des habitants. On pourrait d'ailleurs à proximité avoir quelques bancs, permettant aux habitants de s'asseoir pour converser ou feuilleter les livres mis à disposition et permettant aussi aux personnes âgées et / ou handicapées de se reposer. La rue Frédéric Fabège constitue l'axe central de notre quartier. Elle est un lieu de passage de



beaucoup d'habitants, des écoliers et collégiens se rendant dans leurs établissements, et nous semble, de ce fait, constituer un endroit approprié pour y implanter un arbre à livres. Plusieurs lieux d'implantation peuvent être envisagés :

- **Rue F. Fabrège, à proximité du bâtiment de l'ancienne TAM**

A cet emplacement, le trottoir est très large, permettant l'implantation de l'arbre à livres ainsi que de bancs, sans empêcher la circulation des piétons, poussettes, ou fauteuils de personnes handicapées.



*Rue Fabrège, à proximité de l'ancien bâtiment de la TAM*

- **Rue F. Fabrège, à proximité de l'arrêt de bus**

Installer un arbre à livres à proximité de l'arrêt de bus peut être une autre solution : les habitants passent devant pour accéder à la boîte aux lettres située à l'angle de la rue Fabrège et du bd de la Perruque, prendre le bus et se rendre chez le boucher Brun, rue Peysson, un commerce de proximité fréquenté par beaucoup d'habitants. En outre, l'arbre à livres serait protégé des intempéries s'il était installé sous l'abri bus.



*Rue Fabrège, au niveau de l'arrêt de bus*

- **A l'intersection de la rue de Porto et de la rue des Narcisses**

A cette intersection, il y a 2 grands trottoirs qui pourraient convenir pour accueillir un arbre à livres. Le trottoir ombragé par le platane est déjà sécurisé par les barrières anti stationnement et le passage piéton qui force les voitures à ralentir, bien pour les bambins. L'autre trottoir a l'avantage d'être visible de tous, empêchant mieux les dégradations éventuelles.



*A l'intersection des rues de Porto et Narcisses*

## **5. Installation par la Mairie**

Les services de la Mairie de Montpellier prendraient en charge la pose et idéalement la fourniture de l'arbre à livres.

## **6. Gestion de l'arbre à livres**

- **Rédaction d'une charte de bonnes pratiques**

L'implantation d'un arbre à livres est un engagement dans le temps. Elle nécessite la rédaction d'une charte de bonnes pratiques afin d'en assurer un suivi pérenne.

La charte définira les conditions de dépôt, de retrait des ouvrages, les types d'ouvrages autorisés, etc.

- **Gestion de l'arbre à livres**

Mion association fera appel à des adhérents bénévoles afin d'assurer la gestion quotidienne nécessitée par l'arbre à livres (collecte, tri, marquage, surveillance, etc.). Des animations pourront avoir lieu autour de l'arbre à livres.

## **7. Communication auprès des habitants de la Cité Mion**

Dans le dernier Bulletin d'information diffusé en septembre – bulletin papier distribué à tous les habitants du quartier - l'idée d'installer un arbre à livres a été proposée et a reçu des réponses favorables de plusieurs habitants.

La communication se fera tout au long du projet afin de faire participer les résidents.

Les supports de communication seront donc :

- notre Bulletin d'information papier,
- notre site internet
- notre page Facebook

- par mail auprès des adhérents.

Une communication spécifique sera faite en direction des écoles J. Brel, S. Signoret et du collège G. Philipe ainsi qu'en direction du Club de l'âge d'or de notre quartier.

L'arbre à livres fera l'objet d'une inauguration avec toutes les parties concernées.

MION association  
c/o Véronique Delattre 3, bd de la Perruque 34000 MONTPELLIER  
contact@mionassociation.org <https://mionassociation.org> SIRET : 752 430 439 0022

